

02
20
24

Les brèves du BM

www.arsenre.fr

19

Une drôle de tradition.

L'esprit de Monsieur Carnaval a encore frappé ! Au lendemain de Mardi Gras, les cassérons ont découvert sur le parvis de l'église la récolte de la nuit. De nombreux volets, laissés ouverts par leurs propriétaires, ont été décrochés et déposés en guise de trophées aux pieds de l'église. À Ars-en-Ré, cette coutume n'est observée que cette nuit-là, et non lors de la Saint Sylvestre comme c'est le cas chez nos voisins boitais.

Un nouveau chef dans le village.

Patrick Gioria a pris ses fonctions de brigadier chef au mois de janvier dernier. Il semble déjà s'être bien accoutumé à la vie casseronne, et fait preuve de réactivité et d'efficacité. Souhaitons-lui la bienvenue !

La côte malmenée.

Un arrêté municipal a été pris lors des dernières grandes marées, afin de rendre inaccessible l'accès à la côte deux heures avant et deux heures après la pleine mer. En effet, les vagues ont pris d'assaut le littoral, entamant le trait de côte en certains endroits. Souvent chargées de galets, ces masses d'eau peuvent en

projeter certains sur le bord de mer et le rendre ainsi particulièrement dangereux.

Un CCE à Ars-en-Ré.

Ils s'appellent Axel, Elisa, Mateïs, Élyne, Maël, Sally, Milo, Myrtille, Ismaël et Tessa ; depuis le 9 février, ils forment le premier Conseil Communal des Enfants de l'île de Ré. Ils ont été élus par leurs camarades pour porter leur parole auprès des membres du conseil municipal. Leur mandat, d'une durée d'un an et demi, leur permettra de mener à bien les projets qu'ils auront imaginés pour améliorer la vie de leur village. Ils sont accompagnés dans cette démarche par l'équipe de Méli Mélo, et en particulier Anthony Canon, le directeur, et Théo Boukouba, son bras droit.

Le village en fête.

Comme le veut la tradition, Mardi Gras a été dignement fêté à Ars-en-Ré. Il a rassemblé plusieurs associations et toutes les générations autour de joyeux événements. Au programme : de la danse, du théâtre, de la musique, des déambulations et de la gourmandise. Pour clôturer cette semaine de festivités, Mr Carnaval a été brûlé ! Sans nul doute, il renaîtra de ses cendres l'année prochaine.

Un port sous haute surveillance.

Pour des raisons techniques, le batardeau commandé en début d'année, avec l'aide de la CDC, n'a pas pu être installé avant les grandes marées du mois de février. Afin de prévenir un éventuel risque de débordement, les services techniques ont travaillé d'arrache-pied durant 8 jours pour installer tout autour du vieux port des sacs de sable recouverts d'une bâche étanche. Cet ouvrage a montré son efficacité, puisque seules deux petites fuites ont été observées pendant une très courte durée. En effet, Madame le Maire et l' élu d'astreinte étaient sur les lieux au plus fort de la marée, pour surveiller la montée des eaux. Les sacs de sable ne seront pas retirés avant l'installation du batardeau, dans deux mois, car un coefficient plus élevé est prévu en mars. Nos équipes seront à nouveau sur le pont !

Une remise en état nécessaire.

La montée du pas du Jard, qui a été très abîmée lors de la dernière tempête, sera réparée côté terre par nos services techniques. Cet accès doit impérativement rester accessible, afin de pouvoir descendre sur l'estran avec une tractopelle en cas de problème. Les versants côté mer sont du ressort de la CDC.

Du côté du marché.

À partir du 29/03, le marché retrouvera ses quartiers d'été sur le port. D'ici-là, les travaux de réfection des réseaux des eaux usées effectués sur le parking

et autour du bâtiment de l'ancienne DDE seront terminés. Afin de sécuriser la zone jusqu'à la fin du chantier de ce site, des potelets en bois seront bientôt installés le long du trottoir du marché et le long de la route de Mouillebarbe.

Bientôt le printemps.

La revégétalisation de la route de la Prée est en cours. Il est demandé à chacun de bien vouloir préserver ces jeunes plantations afin que celles-ci puissent rapidement embellir l'entrée de la commune côté port.

Où recharger sa voiture à Ars-en-Ré ?

La deuxième borne de recharge électrique a été installée sur le parking de La Grange ; elle sera opérationnelle dès la mi-mars. Rappelons que la première se trouve sur le parking du VVF.

Des saisonniers bien lotis.

Face à la difficulté de se loger pour les saisonniers, la municipalité prend des mesures. Avec le récent achat du bâtiment dit L'Âne en culotte, situé dans la rue Thiers, ce sont désormais trois logements qui accueilleront les travailleurs cette année. Comme la saison dernière, certains d'entre eux seront aussi logés au camping de La Pointe de Grignon et d'autres dans la maison dite des saisonniers.

